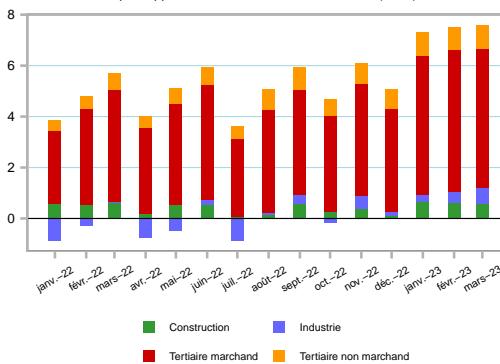


PAYS DE LA LOIRE

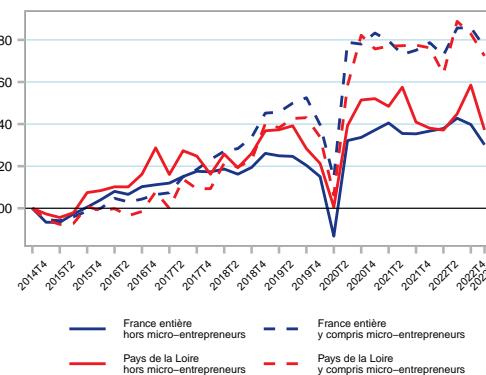
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014

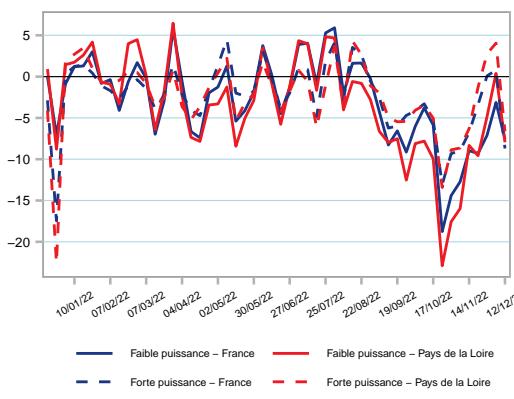


En mars 2023, le volume d'heures rémunérées accélère légèrement. Il est supérieur de 8 % à son niveau de 2019, après +7 % en février. En France, il est supérieur de 5 % à son niveau de 2019. Au 1er trimestre 2023, le PIB progresse modérément (+0,2 % par rapport au trimestre précédent).

À 1er trimestre 2023, les créations d'entreprises seraient en baisse. Cependant, les évolutions sur les premiers mois de 2023 doivent être interprétées avec une grande prudence en raison de la mise en place du Guichet unique (nouveau service pour les formalités des entreprises).

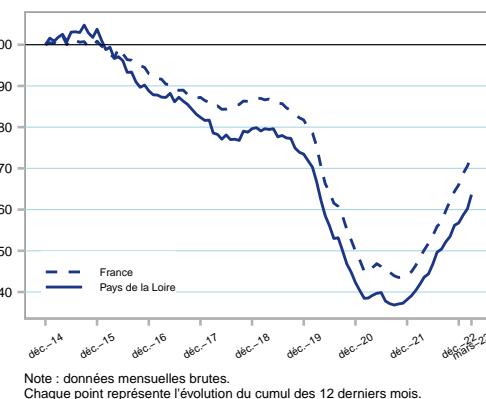
Consommation d'électricité des entreprises

Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014

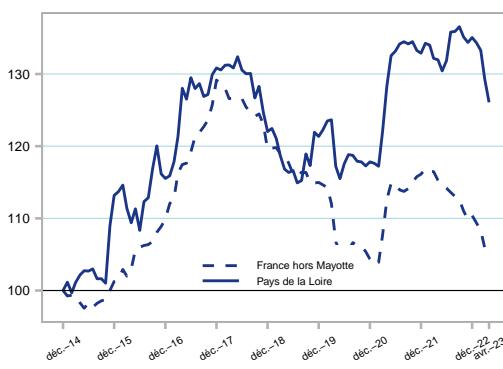


Après une forte baisse en octobre liée à la hausse des prix de l'énergie et à des comportements de sobriété énergétique, la consommation électrique revient en fin d'année 2022 à un niveau proche de son niveau moyen pour les compteurs forte puissance et reste légèrement inférieure pour les compteurs faible puissance.

En mars 2023, le rythme des défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois s'accélère: +6 %, contre +3 % au niveau national. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en hausse depuis fin 2021.

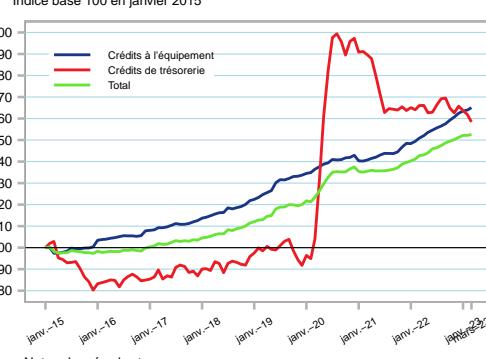
Logements commencés

Indice base 100 en décembre 2014



Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015

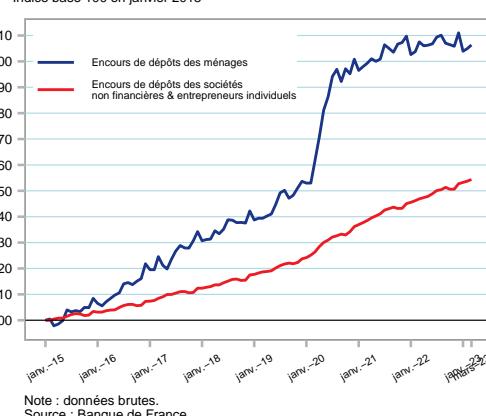


Fin avril 2023, 25 740 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé baisse plus fortement qu'en France (-2,5 %, contre -0,8 %). Il suit cependant une tendance de long terme nettement plus dynamique.

En mars 2023, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie reculent de 2 %. La tendance est à la stabilité depuis août 2021 après une forte baisse entre mars et juillet 2021. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 61 % à leur niveau de mars 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Évolution des encours de dépôts

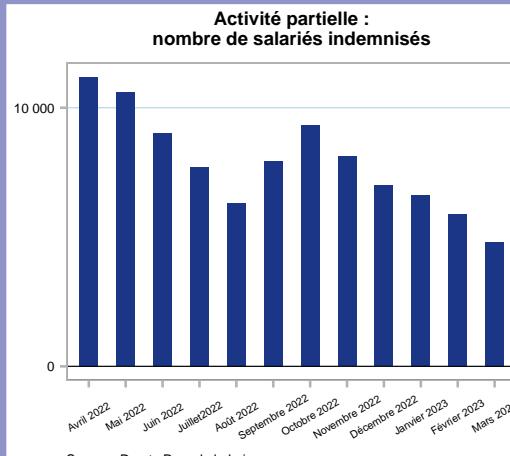
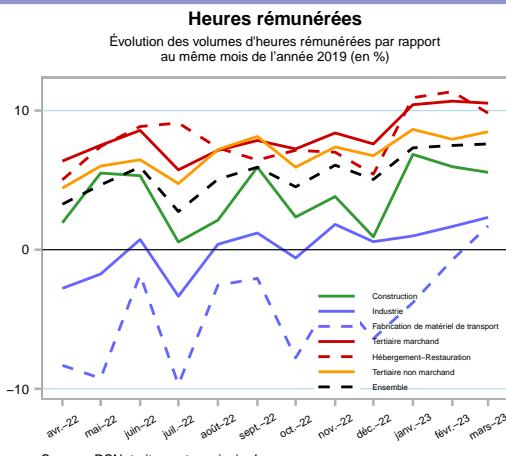
Indice base 100 en janvier 2015



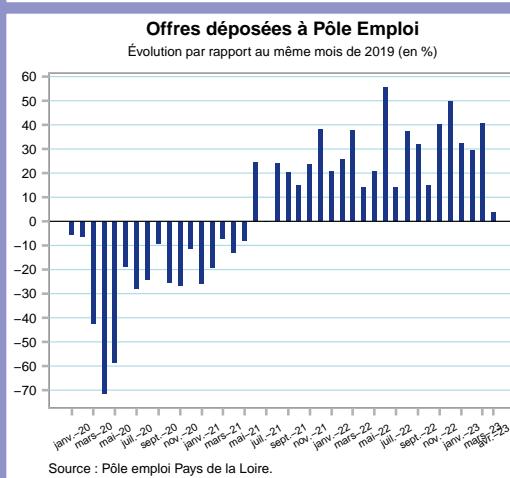
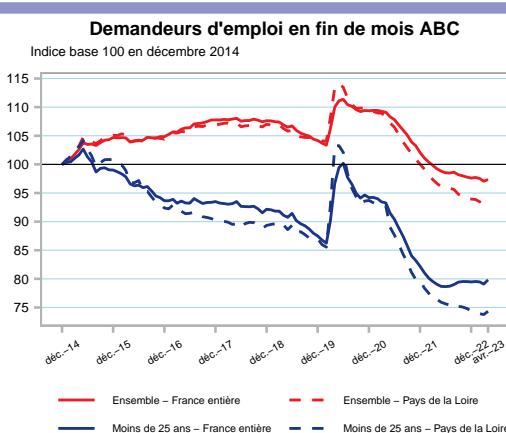
En mars 2023, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+0,7 %). La tendance haussière depuis fin 2020 est similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,4 %.

PAYS DE LA LOIRE

EMPLOI – CHÔMAGE



En mars 2023, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau d'avant-crise dans tous les secteurs : +11 % dans le tertiaire marchand, +8 % dans le tertiaire non marchand, +6 % dans la construction et +2 % dans l'industrie. Pour la 1ère fois depuis le début de la crise sanitaire, la fabrication de matériaux de transport dépasse son niveau d'avant crise (+2 %), en lien avec la détente progressive et partielle des difficultés d'approvisionnement.

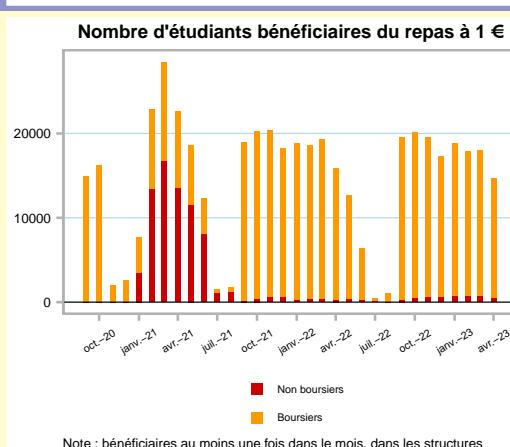
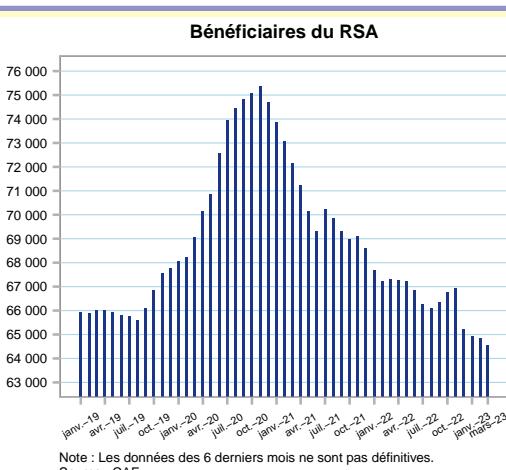


En mars 2023, 4 800 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 5 900 en février et 6 600 en janvier.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C est quasi stable en avril 2023 (+0,1 %, contre +0,3 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en hausse (+0,8 %, contre +0,9 % en France).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis août 2021. En avril 2023, elles sont supérieures de 4 % à leur niveau de 2019, après +41 % en mars 2023.

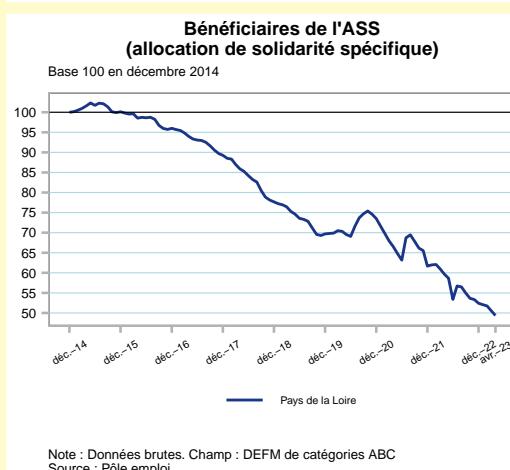
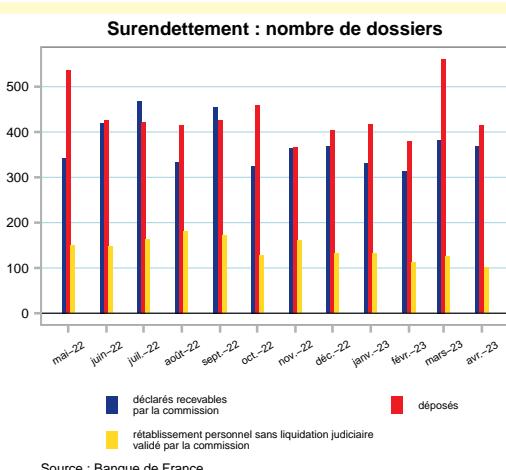
IMPACTS SOCIAUX



En mars 2023, 64 550 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires diminue (-0,4 %). La tendance reste à la baisse depuis fin 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 2,2 % à son niveau de mars 2019.

En avril 2023, 14 740 étudiants sont bénéficiaires des repas à 1 €, soit -18 % par rapport au mois précédent. Les étudiants boursiers ou en situation de précarité y sont éligibles.

En avril 2023, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en forte baisse (-26 %, après +48 % au mois précédent). Le nombre de dossiers jugés recevables recule également (-4 %, après +22 % au mois précédent).



En avril 2023, 10 490 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est de nouveau en baisse (-2,4 %), après -2,2 % le mois précédent.